



Le 22 juillet 2015

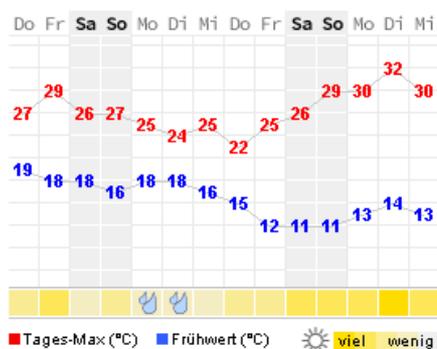
Bonjour à tous

La sécheresse s'accroît dans la plupart des régions, et 2015 ressemble de plus en plus à 2003. Le mois d'août changera-t-il la tendance comme en 2011 ?...

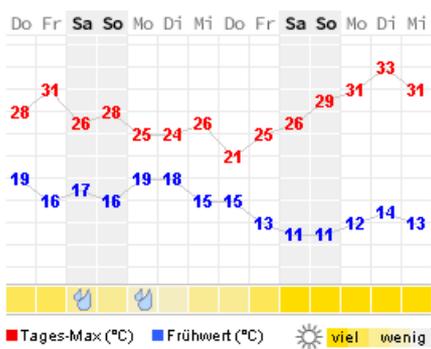
**1°- Météo et végétation prévisibles pour les jours à venir :**

Wetteronline <http://www.wetteronline.de> nous indique la météo dans toutes les localités d'Europe. Nous continuons d'utiliser leurs vignettes synthétiques pour les prévisions à 14 jours à venir. Voici donc la météo prévue pour le moment pour la période allant du jeudi 23 juillet au mercredi 5 août inclus pour les localités précisées :

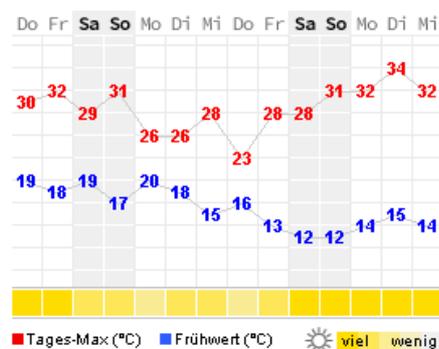
Sélestat (Bas Rhin)



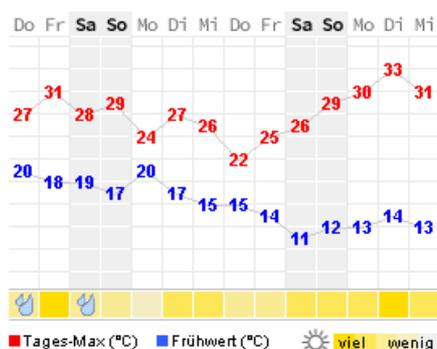
Beaune (Côte d'Or)



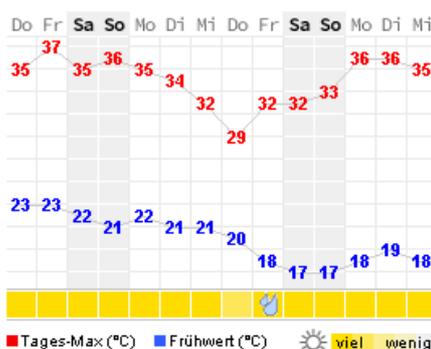
Belleville/Saône (Rhône)



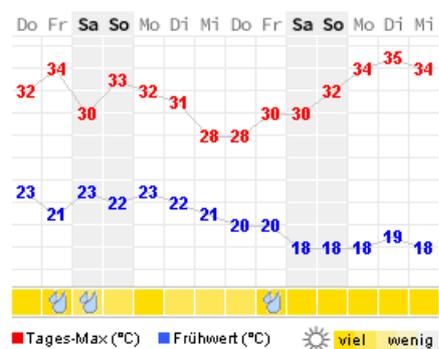
Genève (Suisse)



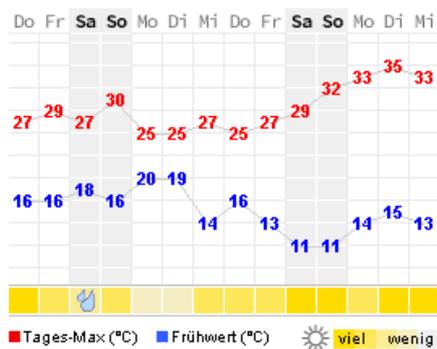
Avignon (Vaucluse)



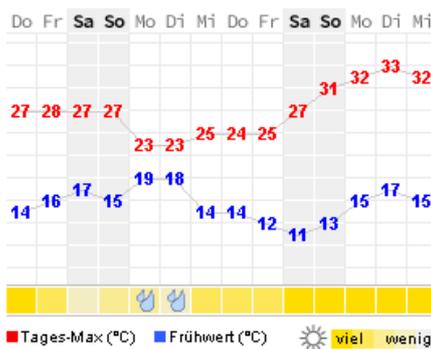
Estagel (Pyrénées Orientales)



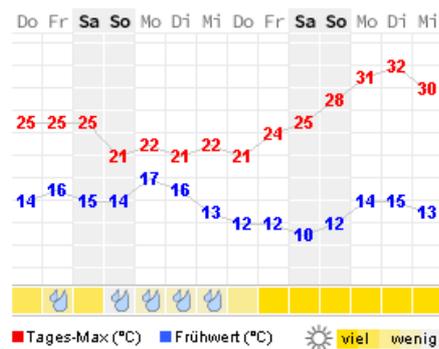
Libourne (Gironde)



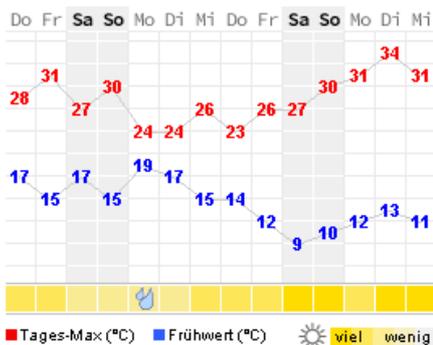
Cognac (Charente Maritime)



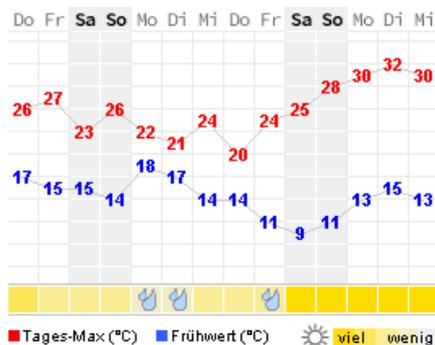
Nantes (Loire-Atlantique)



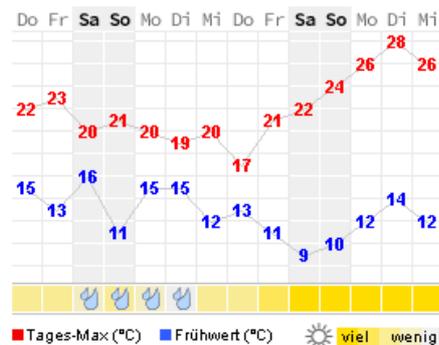
## Clermont Ferrand (Puy de Dôme)



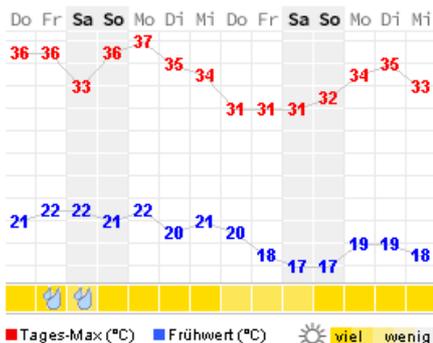
## Les Riceys (Aube)



## Virton (Gaume – Belgique)



## La Vilella Baixa (Priorat – Espagne)



Cette fois-ci, la vigne commence à souffrir de la sécheresse dans les sols peu profonds, sur coteaux exposés et aussi dans les terrains qui ont été travaillés, même superficiellement. Elle tient encore assez bien dans une majorité de situations. Mais le folletage (nécrose des feuilles basses pour alimenter le reste de la plante) commence à apparaître là où le dessèchement a progressé. Dans les cas moins accentués, la plante n'est pas déshydratée, mais la pousse des apex (photo) et le grossissement des raisins sont bloqués. Pour le moment, la pluie n'est pas vraiment annoncée sur nos régions d'ici fin juillet (Pleine Lune le vendredi 31 juillet), hormis vers les frontières du Nord et du Nord-Est, ou à proximité des



zônes montagneuses par débordement des orages liés au relief, avec bien sûr des possibilités de fortes précipitation localisées.

Nous ne savons pas encore quelle sera la situation en Août, mais pour le moment nous ne voyons qu'une tendance à une plus grande instabilité, sans plus (Calendrier planétaire biodynamique, Oscillation Nord Atlantique...).

Cette situation ne signifie pas pour autant le zéro maladies. Nous avons une pression Mildiou dans certaines zones de l'Ouest, une pression Oïdium parfois importante sur la moitié Est ou plus ponctuellement ailleurs, et le Black Rot en léthargie en attendant les quelques millimètres de pluie qui lui permettent de se réveiller et de partir directement sur grappes si la protection est déficiente.

## 2°- Actions à prévoir dans les semaines à venir :

Le début de la véraison se confirme, hormis dans les régions les plus tardives. On pense souvent que la véraison sonne forcément l'arrêt des attaques de maladies. C'est surtout vrai pour les raisins, mais avec les nuances importantes suivantes :

- L'Oïdium et le Black Rot ne cessent sur grappes **que si celles-ci sont totalement vérees...**
- Si des grappes sont chargées en Oïdium, **elles vèrent plus tard et doivent toujours être protégées.**
- Les feuilles sont toujours sensibles aux attaques de Mildiou pendant le mois d'août, **ce qui peut conduire à une défoliation précoce** même si l'année a été globalement sèche (se souvenir de 2011 !...). Un bon aoûtement des bois ainsi qu'une bonne maturation des raisins suppose le maximum de feuillage actif, et qui persiste le plus longtemps possible en automne. Qui plus est, la qualité de la fécondation de la floraison de l'année suivante (plus ou moins de coulure ou de millerandage) dépend des réserves accumulées dans le bois, sur lesquelles la vigne se nourrit pendant les premières semaines de végétation (caractéristique particulièrement importante pour certains cépages comme le Merlot).

Donc, nous proposons de faire évoluer les traitements pour les semaines à venir, mais pas de les arrêter.... La prochaine période à risques sera celle qui précédera la Pleine Lune (dernière semaine de juillet).

### 1. Stratégie de traitements :

2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.

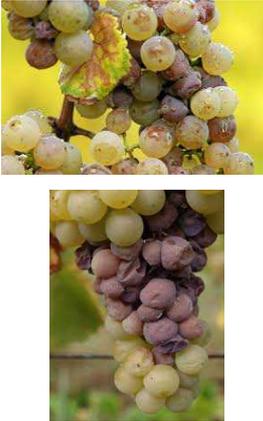
Les précautions à prendre pour éviter les brûlures dues à la chaleur sont toujours d'actualité (**voir bulletin précédent**). Evitez toujours de traiter entre 10 h 00 et 19 h 00 s'il fait très chaud. Dans ces conditions, les traitements de fin de nuit et de début de matinée sont les meilleurs.

A partir du début de la véraison, les poudrages contenant du Soufre doivent être surtout réservés aux parcelles chargées en Oïdium, ou tardives. Ceci pour éviter un excès de soufre dans la vendange. Mais nous aurons certainement encore à appliquer un, voire deux soufres mouillables, suivant précocité et état sanitaire des parcelles.

## 2. Détail des traitements proposés :

Le prochain traitement serait à appliquer avant la fin du mois (Pleine Lune le vendredi 31 juillet) ou un peu plus tôt en cas de risque orageux important.

<p><b>Traitement avant la fin du mois</b></p> 	<p>Traiter sur base de <b>300 grammes/ha de cuivre métal</b>, avec : <b>BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIZINC 1 litre/ha + SOUFRE BIOFA 7 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha</b>. Version liquide : <b>CUPROXAT 1,5 litre/ha + SILIZINC 1 litre/ha + S0FRAL FLO 7 litres/ha</b>.</p> <p>En cas de végétation en souffrance (sécheresse), rajoutez à votre bouillie <b>BIOFALGUE 2 litres/ha</b>, ou <b>PURIN DE CONSOUDE 2 litres/ha</b> ou <b>ALGOMER 2 litres/ha</b>. L'Algomer est le plus dosé en azote et potasse. Le Biofalgue est le plus anti-stress. Si le stress est important, rajoutez <b>BIOFALGUE 2 à 4 litres/ha</b>.</p>
<p><b>Traitements après la véraison</b></p> 	<p>Sauf forte pression Mildiou ou Black Rot, on arrête le SILIZINC lorsque la moitié des grains est vérée. On arrête aussi les Soufres. La protection à partir de ce stade doit néanmoins continuer pour les grains non encore vérés (en particulier les grains chargés d'Oïdium) et pour le feuillage et peut se faire avec <b>BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIBRIX 1 litre/ha</b>.</p> <p>Ne pas oublier que les jeunes plantations (1 à 2 ans) doivent continuer d'être protégées après l'arrêt des traitements sur les vignes adultes. Cette protection spécifique est conseillée au moins jusqu'à fin septembre.</p>
<p><b>Si le Black Rot est présent sur grappes</b></p> 	<p>Comme précédemment, on appliquera d'abord la bouillie suivante : <b>BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SILIZINC 1 litres/ha + CALCICOLE NF 1 litre/ha + SOUFRE BIOFA 8 kg/ha</b>.</p> <p>Traitement suivant, 4 jours après le précédent : <b>BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha + SILIZINC 2 litres/ha + SOUFRE BIOFA 8 kg/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha</b>.</p>
<p><b>Vignes à forte sensibilité ou présence d'Oïdium</b></p> 	<p>Ce sont des cas où il faudrait encore passer un <b>ALGOSOUFRE</b> ou <b>ALGOCUIVRE 25 kg/ha</b>, ou appliquer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>SILIBRIX 1,5 litre/ha + Soufre Biofa 5 kg/ha</b>. Prévoir Silibrix seul 2 litres/ha si les raisins sont partiellement vérés. Attention ! produit sensible au lessivage.</li> <li>- Ou <b>STILAC NF (nouvelle formule) 2 kg/ha + Soufre Biofa 3 kg/ha</b>. Si forte virulence, traitez deux fois à 4 à 8 jours d'intervalle. <b>Pas de Soufre liquide avec STILAC NF</b>.</li> </ul> <p>Mouillez le plus possible (200 à 400 litres/ha suivant appareils) en veillant à ce que les raisins soient touchés. <b>Echecs fréquents si la pulvérisation passe mal à travers les feuilles (pendillards ou voûtes)</b>. Dans ce cas, monter la pression et le volume d'eau/ha pour créer un brouillard dense.</p> <p>L'effeuillage en face des raisins sur les faces Nord et Est est souhaitable et redevient possible dans la mesure où les températures restent en-dessous de 30 - 32°C en journée lors des opérations.</p> <p>Nous avons conseillé en dernier bulletin <b>SEL MARIN 20 grammes/litre (maximum) sur les grappes</b> mais il vaut mieux éviter de le faire si la vigne montre des signes de sécheresse. Ou, en cas d'attaque localisée, de <b>faire brûler du Soufre dans la vigne le soir après le coucher du soleil (jamais de soleil sur la plante pendant l'opération !)</b> en tirant dans les rangs le</p>

	<p>réceptient le contenant. Cette méthode fait disparaître l'Oïdium instantanément, et permet l'absence de résidus de soufre dans le raisin !...</p>
<p><b>Ciccadelle de la Flavescence Dorée</b></p> 	<p>Dans les zones à trois traitements obligatoires, le 3<sup>ème</sup> et dernier a dû être réalisé ou est en cours (suivre les avertissements agricoles locaux). Les Cicadelles restantes évoluent maintenant en adultes et les traitements sont normalement terminés.</p>
<p><b>Ver de la Grappe</b></p> 	<p><b>Surveillez toujours l'Eudémis qui peut prolonger ses pontes</b> Si on doit intervenir, traiter au <b>XENTARI 1 kg/ha</b> (au besoin complété par <b>1 kg/ha de Sucre</b>) ou <b>SUCCESS 4 0,1 litre/ha</b> environ 8 jours après la reprise du vol (rémanence 10 à 15 jours sans pluie importante). Ces traitements devraient permettre de toucher aussi la Pyrale si nécessaire. <b>Attention, l'année précède justifiera souvent la surveillance d'un éventuel 3<sup>ème</sup> vol</b>, ceci surtout en cas de temps humide ou dans les secteurs plus hygrométriques (zones côtières entre autres) ou habitués à ces piqûres tardives.</p>
<p><b>Pourriture grise et acide</b></p> 	<p>Nous conseillons vivement, dans les secteurs menacés par les Drosophiles (pourriture acide) ou à risque de pourriture grise, de passer <b>MELANGE LITHO-ARGILE 25 kg/ha dirigé vers les grappes</b>. Ce poudrage (bonne réussite en 2014) sera à refaire 15 jours à 3 semaines plus tard, si nécessaire. Pour ceux qui ne peuvent pas poudrer, nous avons fait depuis peu un produit similaire en poudre mouillable, dénommé <b>ARGILIT</b> conseillé à 5 à 10 kg/ha en localisé sur les grappes.</p> <p>La Drosophile <i>suzukii</i>, ainsi que les mouches des fruits (Cerise, Olive, et autres), ont du mal à pondre sur un fruit poussiéreux par manque d'ancrage. Pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet, voir <a href="#">étude Katharine Swoboda – North Carolina State University – novembre 2013</a>.</p> <p>Si vous avez déjà des Drosophiles sur les raisins avant le poudrage, faites d'abord un passage au <b>SUCCESS 3 0,1 litre/ha</b> dès que possible pour rapidement stopper l'attaque. Le poudrage suivra ensuite.</p>
<p><b>En cas de grêle</b></p> 	<p>Nous relançons rapidement la végétation en stimulation foliaire pour sauver les raisins abîmés. Cette procédure nous a bien réussi les années passées ; appliquez après la grêle dès que possible <b>BIOFALGUE 4 litres/ha</b> (effet anti-stress des algues) + <b>MYR BORE 1 litre/ha</b> (action sur pression de sève) + <b>SILIZINC 2 litres/ha</b> (relance de la multiplication cellulaire par le Zinc) + <b>Cuivre et Soufre en quantités normales</b> (il ne nous semble pas nécessaire de forcer la dose).</p>

A bientôt.

L'équipe SYMBIOSE

Nous prévoyons une rencontre « bout de vigne » de tous nos clients locaux de Côte d'Or le **vendredi 24 juillet, à partir de 18 h 00 au Domaine Jean-Jacques CONFURON (Sophie et Alain MEUNIER) – Les Vignottes (au bord de la nationale) – 21700 PREMEAUX-PRISSEY.**

Merci de votre présence, et bien sûr de quelques « échantillons » de votre production si possible !

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.*

4 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.